

Sainte-Aurélie,



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

La Municipalité de Sainte-Aurélie reporte les prochains paiements de taxes

(*Sainte-Aurélie, le 8 avril 2020*) – La Municipalité de Sainte-Aurélie a présenté un projet de règlement à la dernière séance du conseil tenue à huis clos hier pour déplacer les prochains paiements de taxes, et ainsi, donner un coup de pouce supplémentaire à ceux qui en aurait besoin.

En effet, le deuxième versement qui était prévu le 30 avril prochain est déplacé au 30 juin, le troisième versement est déplacé au 31 août et le quatrième versement au 31 octobre.

Les citoyens qui ont déjà transmis des chèques postdatés pour effectuer ces paiements **doivent aviser la Municipalité au 418 593-3021 s'ils veulent reporter leur paiement**, sinon les chèques seront encaissés aux dates prévues.

De cette façon, la Municipalité veut donner un peu de répit à la population en cette période difficile.

Ensemble, mais à distance, ça va bien aller!

– 30 –

Source :

Stéphane Hétu | Directeur général
dgsteaurelie@sogetel.net
418 593-3021



Municipalité de Sainte-Aurélie | 164 chemin des Bois-Francis | Sainte-Aurélie QC | G0M 1M0

Tél. 418 593-3021 | Téléc. 418 593-3961 | munsteau@sogetel.net

www.ste-aurelie.qc.ca |  | www.facebook.com/municipalite.sainte.aurelie